



INFORMATION AUX COMMUNES VAUDOISES

Mise au point de l'AdCV concernant l'Info UCV N° 41

Dans le cadre de son information visée en titre, l'UCV a notamment indiqué que :

« L'AdCV ne souhaite pas un rapprochement avec l'UCV.

L'UCV a invité l'Association de Communes Vaudoises (AdCV) à une rencontre entre comités pour évoquer ensemble la possibilité d'une nouvelle entité qui réunirait toutes les communes vaudoises. L'AdCV n'est pas entrée en matière. »

A ce sujet, l'AdCV tient à préciser ce qui suit :

En effet, l'UCV a fait parvenir au comité de l'AdCV une demande portant sur une rencontre entre nos instances dirigeantes afin d'évoquer les modifications statutaires de l'UCV qui permettraient la création d'une nouvelle entité qui réunirait toutes les communes vaudoises.

Le comité de l'AdCV a estimé que le moment n'était pas encore venu pour aborder cette question. Cette position a été très bien accueillie par les communes membres lors de l'Assemblée générale (AG) du 1er décembre 2016 (voir sur le site de l'AdCV le PV y relatif).

L'AdCV a donc choisi la voie de la collaboration et de la coopération dans les intérêts de ses communes membres, tel que cela existe actuellement sur certaines thématiques.

L'AdCV précise également que son comité s'engage fortement dans les négociations canton/communes et que son implication a eu un impact déterminant. L'UCV s'est également engagée de manière significative et nous nous en réjouissons.

Notre association représente un acteur incontournable pour tout ce qui touche de près ou de loin les intérêts des communes, au même titre que l'UCV. Nos deux instances sont souvent complémentaires.

La voix de l'AdCV est aussi importante que celle de l'UCV vis-à-vis des instances cantonales. Sa force de propositions - souvent novatrice - provient de l'engagement de son comité, mais également de ses membres réunis en Assemblées générales quatre fois par année.



A ces occasions, des décisions sont prises de manière démocratique, ce qui légitime encore davantage les actions du comité.

Pour les raisons invoquées ci-dessus nous estimons que, pour l'instant, deux associations valent mieux qu'une et que la complémentarité constitue un atout majeur dans la défense des communes vaudoises.

Mont-sur-Rolle, le 14 février 2017

Association de Communes Vaudoises
AdCV

La Présidente
Joséphine Byrne Garelli

Le Secrétaire Général
Siegfried Chemouny

Contact :

Josephine Byrne Garelli : 079 210 41 63